



Communiqué

Les chômeurs contrôlent les contrôleurs !

Chômeurs, précaires, soyons nombreux le vendredi 29 juin 2018 à 10 heures métro Porte de la Chapelle ! Nous avons décidé de contrôler les contrôleurs !

La réforme de l'Assurance chômage, qui a été adoptée par l'Assemblée nationale, doit encore être discutée au Sénat le 9 juillet prochain. Or, elle n'apporte aucune solution au chômage et au développement des emplois précaires. Elle risque, en revanche, d'entraîner une très forte augmentation des contrôles et des sanctions à l'égard des chômeurs, avec comme effet un abaissement généralisé de leurs droits et des normes d'emploi proposées : obligation de reprendre un ou plusieurs « emplois » à n'importe quelles conditions - de nature du contrat, de salaire, de durée du travail, de conditions de travail, d'éloignement géographique...

C'est donc un projet clairement antisocial, répressif et discriminatoire contre une catégorie de salariés privés d'emploi dont le sort va empirer. C'est un projet qui, avec l'annonce de 4000 suppressions de postes à Pôle emploi et la mise en place de 600 postes de contrôleurs, casse le peu qu'il reste d'un Service Public de l'Emploi, ayant pour mission l'accompagnement, l'indemnisation et l'orientation de tous les chômeurs.

Ce n'est pas d'un contrôle dont les chômeurs ont besoin, mais d'un véritable accompagnement. C'est le chômage qu'il faut combattre, pas les chômeurs. Et dans ce combat, saluons le courage des chômeurs. Ils acceptent des emplois indignes qu'ils ne leur permettent même plus de survivre. Alors, à part stigmatiser un peu plus les chômeurs, à quoi peut bien donc servir l'Offre « Raisonnable » d'Emploi ? Quels sont les critères de définition d'une offre « raisonnable » d'emploi ? Quelles sont les conditions de vie et de travail auxquelles les privé-e-s d'emploi devront se soumettre ?

Une fois de plus, c'est sans aucune concertation des chômeurs et des organisations qui les représentent que l'on s'apprête à prendre des décisions qui ont un but clair et qui méprisent les chômeurs, en diminuant le nombre déjà minoritaire des allocataires, en radiant toujours plus et sans raison valable.

Contacts presse : Malika Zédiri (APEIS) : 06.18.56.26.05

Claire Pauchet (MNCP) : 06.16.99.69.57

ACI, APEIS, CGT chômeurs, MNCP

Mardi 26 juin 2018